



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**PRÉFECTURE DE POLICE**

**N° Spécial**

**15 Septembre 2022**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial Préfecture de Police du 15 septembre 2022**

**SOMMAIRE**

| <b>Arrêté</b>   | <b>Date</b> | <b>PRÉFECTURE DE POLICE</b>   | <b>Page</b> |
|-----------------|-------------|---|-------------|
| N°2022-3117-049 | 14.09.2022  | Arrêté modifiant l'arrêté n° 2019-00102 du 30 janvier 2019 relatif à la composition de la commission administrative paritaire locale compétente pour le corps des agents spécialisés de la police technique et scientifique de la police nationale du SGAMI de la zone de défense et de sécurité de Paris | 3           |

**Arrêté n°2022/3117/049**

modifiant l'arrêté n° 2019-00102 du 30 janvier 2019 relatif à la composition de la commission administrative paritaire locale compétente pour le corps des agents spécialisés de la police technique et scientifique de la police nationale du SGAMI de la zone de défense et de sécurité de Paris

**Le préfet de police,**

Vu l'arrêté n° 2019-00102 du 30 janvier 2019 modifié relatif à la composition de la commission administrative paritaire locale compétente pour le corps des agents spécialisés de la police technique et scientifique de la police nationale du SGAMI de la zone de défense et de sécurité de Paris ;

Vu l'arrêté n° 2022-00288 du 23 mars 2022 modifié relatif aux missions et à l'organisation de la direction des ressources humaines ;

Vu l'arrêté n°2022A-00864 du 21 juillet 2022 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des ressources humaines ;

Vu l'arrêté n° 2022A-101 du 11 août 2022 nommant dans son article 1<sup>er</sup> Mme Anaïs NEYRAT comme cheffe du bureau des personnels techniques, scientifiques et spécialisés, au service de gestion des personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés, au sein de la sous-direction des personnels, à la direction des ressources humaines ;

Vu l'arrêté n° U14761870476724 du 18 août 2022 nommant dans son article 1<sup>er</sup> Mme Catherine DUCASSE en qualité de cheffe du service de gestion des personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés ;

Vu le message électronique du 5 septembre 2022 du secrétariat de la sous-direction du soutien opérationnel de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne désignant Mme Joëlle LE JOUAN pour siéger uniquement au sein de cette instance en remplacement de M. Dominique BROCHARD ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration,

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2019-00102 du 30 janvier 2019 susvisé, est ainsi modifié :

1°) Les mots « M. Jean GOUJON ; chef » sont remplacés par les mots : « Mme Catherine DUCASSE, cheffe » ;

2°) Les mots : « M. Dominique BROCHARD, chef du service de gestion opérationnelle de la direction de sécurité de proximité de l'agglomération parisienne » sont remplacés par les mots : « Mme Joëlle LE JOUAN, cheffe de l'unité de gestion immobilière et de la prospective à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne » ;

3°) Les mots : « Mme Anaïs NEYRAT, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion des carrières des personnels techniques, scientifiques et spécialisés » sont remplacés par les mots : « Mme Anaïs NEYRAT, cheffe du bureau des personnels techniques, scientifiques et spécialisés à la direction des ressources humaines ».

#### Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et la directrice des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Fait à Paris, le 14 septembre 2022

Pour le préfet de police,  
Directrice des ressources humaines  
*Signé*  
Juliette TRIGNAT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>